

COMMUNIQUE DE PRESSE

Biom'up annonce l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

Saint-Priest, France, le 31 octobre 2019 - Biom'up SA (la « Société »), spécialisée dans l'hémostase chirurgicale, annonce qu'à l'issue d'une audience qui s'est déroulée le 30 octobre 2019, le Tribunal de commerce de Lyon a décidé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de la Société.

Le niveau de trésorerie consolidée de la Société, dont l'insuffisance avait été régulièrement rappelée au marché ces derniers mois (voir notamment les communiqués des 7 août et 30 septembre 2019) avait préalablement conduit Monsieur Patrice Ferrand, directeur général de la Société, à déposer la déclaration de cessation des paiements de la Société auprès du Tribunal de commerce de Lyon, en accord avec le Conseil d'administration et après avoir consulté la délégation unique du personnel.

Le Tribunal a désigné la SELARL BCM, prise en la personne de Maître Eric Bauland, en qualité d'administrateur judiciaire. La procédure de redressement judiciaire a pour objectif d'assurer la pérennité des activités et de sauvegarder les emplois, y compris dans le cadre de reprises partielles ou totales des actifs de la Société. L'audience d'examen des offres de reprise par le Tribunal a été fixée au 4 décembre 2019.

La Société informera le marché de toutes avancées significatives. Compte tenu de l'incertitude concernant l'issue des discussions, la cotation des actions Biom'up (FR0013284080 BUP) reste suspendue.

Contacts

Biom'up

Directeur financier
Evelyne Nguyen
investisseurs@biomup.com
+33 4 86 57 36 10

MC Services AG

Relations publiques et investisseurs internationaux
Anne Hennecke
anne.hennecke@mc-services.eu
+49 211 529252-22

COMMUNIQUE DE PRESSE

À propos de Biom'up

Fondée en 2005 et établie à Saint-Priest (France), Biom'up conçoit et commercialise des produits hémostatiques fondés sur des biopolymères brevetés destinés à simplifier la pratique des chirurgiens en chirurgie ouverte, notamment dans les spécialités cardiaques, générales et orthopédiques et en chirurgie laparoscopique. Le produit phare de la Société, HEMOBLAST™ Bellows et son applicateur laparoscopique sont commercialisés en Europe et aux États Unis.

À propos d'HEMOBLAST Bellows

HEMOBLAST Bellows est un produit hémostatique destiné à maîtriser les saignements dans le cadre d'opérations chirurgicales ouvertes et peu invasives, notamment dans les spécialités cardiaques, générales et orthopédiques et en chirurgie laparoscopique.

Les saignements non contrôlés représentent une complication chirurgicale majeure associée à une mortalité accrue, à une hospitalisation prolongée, à des taux plus élevés de transfusions et à des ré opérations. Au-delà de son impact sur la santé du patient, cette complication entraîne des surcoûts dans toutes les spécialités chirurgicales et représente une charge importante pour les budgets des hôpitaux à travers le monde. HEMOBLAST Bellows est le seul produit hémostatique chirurgical approuvé par l'agence fédérale américaine FDA (*Food and Drug Administration*) basé sur l'échelle validée de sévérité des saignements SPOT GRADE™ SBSS (*Surface Bleeding Severity Score*) démontrant sa capacité à maîtriser des saignements minimaux (goutte-à-goutte), légers (écoulement) et modérés (coulant). HEMOBLAST Bellows a démontré sa capacité à contrôler les saignements avec des débits allant jusqu'à 117 ml par minute. En raison de son efficacité, de sa polyvalence et de sa facilité d'utilisation, HEMOBLAST Bellows est rapidement devenu une solution prisée par les chirurgiens américains qui cherchent de nouvelles options pour faire face aux problèmes de saignements chirurgicaux.

Biom'up a reçu le marquage CE pour HEMOBLAST Bellows en décembre 2016. Compte tenu des résultats préliminaires très positifs dans un essai clinique majeur (efficacité prouvée à hauteur de 93 % en l'espace de 6 minutes, contre 74 % pour le groupe témoin), Biom'up a obtenu en décembre 2017, avec 7 mois d'avance sur le calendrier initial, l'approbation de la FDA pour la mise sur le marché d'HEMOBLAST Bellows. Cela a permis le lancement commercial de son produit phare aux États-Unis à l'été 2018.

En juillet 2018, Biom'up a reçu le marquage CE pour son Applicateur Laparoscopique HEMOBLAST Bellows permettant de diffuser la poudre hémostatique sur les sites de saignements au cours d'interventions chirurgicales peu invasives. En janvier 2019, la Société a obtenu l'approbation des autorités américaines pour ce même dispositif. Ces autorisations permettent à la Société d'accéder au marché de la laparoscopie estimé à près de 500 000 chirurgies par an en Europe et à près de 443 000 chirurgies par an aux États-Unis.

Actuellement, la Société travaille à élargir le champ d'application d'HEMOBLAST Bellows.